



Communiqué de presse

Soutenons le patrimoine pyrénéen

Si vous êtes sensible à la richesse patrimoniale des Pyrénées, participez à sa préservation en devenant mécène de la restauration de la Toue de Cétira et du site pastoral du Liantran en val d'Azun.

Vous prendrez ainsi part à un chantier peu ordinaire qui a d'ores et déjà permis de redonner à la toue de Cétira, son aspect traditionnel et sa mission originelle d'abri aux randonneurs et bergers.

Ce chantier se poursuivra en 2018 avec la restauration d'une cabane, d'un enclos, d'un leyte et d'une toue sur le site chargé d'histoire du Liantran.

Projet patrimonial mais également humain, le programme de restauration porté par le Parc national en partenariat avec le SIVOM de Labat de Bun, propriétaire des lieux, et mis en œuvre par la Maison de la Montagne, permet à des jeunes en insertion sociale d'acquérir une nouvelle expérience.

« Participer à un projet de ce type, c'est à la fois retrouver un objectif et une activité régulière, gagner en expérience professionnelle et être rémunéré, apprendre et se former aux métiers du bâtiment, s'ouvrir aux autres et vivre une expérience humaine forte » explique Maël Morel, éducateur à la Maison de la Montagne.

Afin de soutenir le patrimoine pyrénéen par le biais de chantiers d'insertion, réalisez un don, même modeste, défiscalisable, auprès de la Fondation du patrimoine, premier organisme privé reconnu d'utilité publique dédié à la sauvegarde du patrimoine de proximité.

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/site-pastoral-du-liantran-a-estaing

Votre don ouvre droit à une importante réduction fiscale : 66% en réduction de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Par exemple, un don de 100 € vous revient en réalité à 34 € et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 €.

Coût total des travaux : 46 690 €

Partenaires financiers :

Parc national des Pyrénées via les fonds de la Convention inter Régionale du massif des Pyrénées : 14 955 €

Ville de Pau par le biais du Fond interministériel de prévention de la délinquance : 4 000 €

Fondation du Patrimoine : 20 000 €

Etat via un emploi aidé : 900 €

SIVOM de Labat de Bun : 1 835 €

Objectif de la collecte via l'appel à souscription :

5 000 €

Contacts Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées
06 30 15 99 39 – caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr

Cécile Chartier – chargée de mission Maison de la montagne
05 59 30 18 94 – c.chartier@lamaisondelamontagne.org